



## FORMATION INITIALE



## FORMATION EN ALTERNANCE

Ce Master professionnel offre une solide formation pluridisciplinaire de niveau Bac+5 en gestion de patrimoine. Il permet d'acquérir l'ensemble des connaissances et des techniques nécessaires au conseil en gestion de patrimoine. Celles-ci concernent à la fois la gestion des actifs et produits financiers (actions, OPCVM, produits bancaires et d'assurance, assurance-vie, immobilier...), la gestion juridique et la gestion fiscale du patrimoine. Une attention particulière est accordée à la dimension commerciale : entretien et négociation avec la clientèle. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs et de professionnels spécialistes de la gestion de patrimoine. Nos professionnels sont impliqués tout au long du processus de formation : entretiens, activités pédagogiques (cours, études de cas, mises en situation professionnelle...). L'expérience de nos étudiants en entreprise (stages, alternance) et leur encadrement sont au cœur de la formation.

L'obtention du master confère l'agrément CJA et permet de satisfaire aux conditions de capacités professionnelles requises pour exercer l'activité :

- d'intermédiaire en assurance ;
- d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement ;
- de conseiller en investissement financier ;
- de conseiller en investissement participatif.

Par ailleurs, le master prépare à l'examen AMF. Une session d'examen est organisée chaque année pour nos étudiants.

## Objectifs de la formation

Le Master Gestion de Patrimoine de l'Institut Montpellier Management a pour objectif de préparer efficacement les étudiants à leur insertion dans le monde professionnel. Il se caractérise par une préparation intensive aux métiers de la gestion de patrimoine grâce à des enseignements spécialisés. Le M1 s'effectue soit en formation alternance en entreprise, soit en formation initiale avec un stage de 2 mois minimum, 4 à 5 mois recommandés. Le M2 s'effectue en formation alternance en entreprise (se référer à la fiche spécifique relative à ce statut). L'Institut Montpellier Management et le CFA DIFCAM vous aident à trouver votre contrat d'alternance.

## Perspectives professionnelles

Les diplômés du Master peuvent exercer leur activité principalement dans les banques et sociétés d'assurance ou les cabinets de gestion de patrimoine indépendants.

- ▶ Conseiller en gestion de patrimoine
- ▶ Conseiller en patrimoine financier
- ▶ Conseiller patrimonial
- ▶ Chargé d'affaires patrimoniales
- ▶ Gestionnaire de patrimoine
- ▶ Conseiller en gestion privée

## Conditions d'accès

### MASTER 1

#### en alternance ou en formation initiale

- Les étudiants titulaires d'une licence Gestion, AES, Droit, Economie sont recrutés en fonction des prérequis : sur test national SCORE-IAE-MESSAGE (SIM : [www.iae-message.fr](http://www.iae-message.fr)) et sur dossier de candidature, puis admission sur entretien.
- L'apprentissage est vivement recommandé afin d'acquérir l'expérience professionnelle exigée par les métiers de la gestion de patrimoine.

### MASTER 2

#### en alternance

- Tous les candidats doivent être recrutés par une banque, un assureur ou un cabinet de gestion de patrimoine sous contrat d'alternance (12 mois) pour pouvoir prétendre à l'admission en M2.
- Pour les titulaires du M1 Gestion de Patrimoine délivré par Montpellier Management, une fois le contrat d'alternance obtenu, l'accès est direct.
- Pour les candidats non titulaires du M1 Gestion de Patrimoine délivré par Montpellier Management : présélection sur dossier, au vu des diplômes (minimum Bac +4 dans la Gestion de Patrimoine ou équivalent) et du parcours universitaire et/ou professionnel. Sélection définitive sur entretien.
- Accès possible en contrat de professionnalisation.



« Le Master Gestion de Patrimoine propose un parcours pluridisciplinaire et s'organise autour de différents axes d'enseignement que sont les techniques juridique et fiscale du conseil client, la gestion financière d'actifs... et s'inscrit dans une démarche commerciale utile. Il présente les avantages d'un Master professionnel : le corps enseignant est issu de la recherche ou du monde professionnel et il peut être réalisé en immersion dans une entreprise par un contrat d'alternance. Forts de ces expériences, nombreux sont les étudiants à être embauchés dans la région Occitanie en tant que CGP. Pour partager notre réussite, n'hésitez pas à vous inscrire lors des admissions ! »



**Soline METAIS diplômée en 2011**  
Responsable en ingénierie patrimoniale à Société Générale Insurance. Chargée d'enseignement à MOMA & Paris-Dauphine.

Retrouvez les contacts de l'équipe pédagogique et les détails de cette formation sur [www.montpellier-management.fr/formations/](http://www.montpellier-management.fr/formations/)

## Partenaires



## harvest